



Séminaire sur la Responsabilité Sociale des Entreprises dans l'espace francophone

Rabat – 28, 29 février et 1^{er} mars 2008

PROGRAMME



Maroc



Chers participants,

Bienvenue à ce séminaire sur la responsabilité sociale des entreprises dans l'espace francophone.

Le présent livret contient votre programme, que nous avons tenu à imprimer dans un format qui vous permette de l'emporter facilement avec vous et qui limite son impact écologique.

Ce programme est le fruit d'un travail collectif du Comité de pilotage animé par le Président de l'Association Francophone des Commissions Nationales des Droits de l'Homme (AFCNDH) et composé des représentants d'institutions intergouvernementales et gouvernementales, d'organisations professionnelles et syndicales, de grandes entreprises et d'ONG, outre la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme française. Nous les remercions de l'investissement en temps et réflexion qu'ils ont consacré à ces préparatifs.

Nos remerciements vont au Conseil Consultatif des Droits de l'Homme du Maroc qui a accepté d'accueillir le séminaire à Rabat, ainsi qu'aux institutions qui ont accepté de soutenir financièrement l'organisation de cette rencontre sans précédent qui met en présence des "parties prenantes" venues d'une trentaine de pays de plusieurs continents. L'Organisation Internationale de la Francophonie et le Programme des Nations Unies pour le Développement-Maroc, la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme de France, les gouvernements marocain et français, les entreprises AREVA, BMCE, SNI et Total ont, avec la Fondation de France, bien voulu faire confiance à l'AFCNDH pour réussir ce défi, et nous les en remercions infiniment.

Nous espérons que les débats seront à la hauteur des espérances de chacun. Ce séminaire a été conçu comme le point de départ d'initiatives concertées entre acteurs de la Francophonie et nous serons attentifs à ce que les propositions qui seront formulées en conclusion seront largement diffusées. Un livre reprenant les moments forts des débats et les principales conclusions, ainsi que des gros plans sur les pratiques innovantes des différents acteurs, est dorénavant et déjà en chantier.

Et bien sûr, toute l'équipe de l'AFCNDH est à votre disposition pour tous renseignements et services complémentaires dont vous pourriez avoir besoin.

Jeudi 28 Février

15h30 **Accueil – Inscriptions**

16h30 **Ouverture du séminaire, sous la présidence de M. Ahmed Herzenni, Président du Conseil Consultatif des Droits de l'Homme du Royaume du Maroc (CCDH) et de l'Association Francophone des Institutions Nationales des Droits de l'Homme (AFCNDH).**

- M. Ahmed Herzenni, Président du Conseil Consultatif des droits de l'Homme du Maroc (CCDH)
- M. Christian Brodhag, Délégué Interministériel au Développement Durable, Représentant du Gouvernement français
- M. Mourad Wahba, Ambassadeur Coordonnateur Résident des activités opérationnelles de développement des Nations Unies et Représentant Résident du PNUD (Maroc)
- M. Monsieur Hervé Cronel, Conseiller spécial du Secrétaire général de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), Chargé des affaires économiques et du développement durable (France)

17h30 **Pause**

18h **Conférence introductive : les enjeux de la responsabilité sociale des entreprises vus par les acteurs privés, sous la présidence de M. Michel Forst, Secrétaire général de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH).
Rapporteur : M. Mohamed Soual, membre du CCDH**

- M. Olivier Maurel, Amnesty International, membre de la CNCDH (France)
- M. Moussa Balla Coulibaly, Président du Conseil National du Patronat Malien (CNPM)
- M. Mamadou Diallo, Chargé de la coopération syndicale internationale et de la formation au sein de la Confédération Syndicale Internationale (CSI)
- Monsieur Brahim Benjelloun-Touimi, Administrateur Directeur Général de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur (BMCE Bank)

19h30 **Fin des travaux**

20h **Réception** offerte par le Conseil Consultatif des Droits de l'Homme du Royaume du Maroc
Hôtel Tour Hassan – 26, rue Chellah

Vendredi 29 Février

- 8h45 **Ateliers préparatoires aux débats**, uniquement pour les intervenants, les modérateurs et les rapporteurs
- 9h30 **Trois interventions sur le rôle des Nations Unies, sous la présidence de M. François Zimeray, Ambassadeur pour les droits de l'Homme (France).**
Rapporteur : M. Driss Ajbali, membre du CCDH
- Mme. Lene Wendland, Conseiller aux entreprises et droits de l'Homme auprès du Haut Commissaire aux Droits de l'Homme, Mme. Louise Arbour
 - M. Gérald Pachoud, Conseiller spécial de John Ruggie, Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour la question des droits de l'Homme et des sociétés transnationales et autres entreprises
 - M. Konrad Eckenschwiller, Délégué général de l'Association Forum des Amis du Pacte Mondial en France, et M. Rachid Filali Meknassi, Coordinateur National du Projet du BIT « Développement Durable, grâce au Pacte Mondial »
- 10h30 **Débat n°1** : Les entreprises partenaires des Etats dans la réalisation plénière des droits de l'Homme : cas du barrage de Nam Theun 2 et le traitement qu'en a fait le « Point de contact national » français de l'OCDE
- Modérateur : Mme. Marie D'Huart, Associée du Cabinet CAP Conseil, Belgique
Rapporteur : M. Paul Kampakol, Secrétaire Général des Jeunes Entrepreneurs Congolais, Congo
- 12h **Déjeuner sur place**
- 13h **Débat n°2** : Les acteurs de la Responsabilité sociale des entreprises dans l'élaboration et la mise en œuvre des processus préventifs des violations : l'exemple de l'Initiative de Transparence des Industries Extractives (ITIE)
- Modérateur : M. Philippe Chabasse, Directeur du cabinet C & F Conseil et Membre du Comité des solidarités internationales de la Fondation de France
Rapporteur : M. Jean-Claude Katende Mukendi, Association africaine de défense des droits de l'Homme, ASADHO, République Démocratique du Congo
- 14h30 **Débat n°3** : Face à la diversité des « codes de bonne conduite », comment assurer le respect des objectifs de responsabilité sociale ? La Charte et le label de responsabilité sociale de la Confédération générale des Entreprises du Maroc.
- Modérateur : M. Fouad Benseddik, Directeur des méthodes et des relations institutionnelles, Société Vigeo, France
Rapporteur : Mme. Isabelle Blaes, Secrétaire du réseau francophone sur la Responsabilité sociétale en vue du développement durable, Centre International de ressources et d'Innovation pour le Développement Durable (CIRIDD), France
- 16h **Pause**

16h30

Débat n°4 : Les méthodes contractuelles de contrôle des engagements RSE des entreprises impliquant leurs parties prenantes (ONG, syndicats)

Modérateur : M. François Fatoux, Délégué général de l'Observatoire sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises (ORSE), France

Rapporteur : M. Monsieur Michel Capron, Professeur des Universités, Institut de Recherche en Gestion – Université Paris Est, France

18h

Débat n°5 : Le respect des droits de l'Homme dans l'organisation et la conduite des activités des entreprises : la mobilisation des entreprises francophones dans le cadre d'Entreprises pour les Droits de l'Homme (EDH)

Modérateur : M. Nestor Ninko, membre du Conseil économique et social et avocat, Bénin

Rapporteur : M. Emmanuel Guidibi, Directeur Général d'Afrique Conseil, Bénin.

19h30 **Fin des travaux**

20h **Réception** offerte par l'Ambassade de France à la Résidence de France
Route des Zaers Km 6,6 – rue du Sahel

21h30 **Comité de Pilotage**

Samedi 1er Mars

9h

Débat n°6 : Les différents aspects de l'engagement responsable des sociétés mères à l'égard de leurs filiales et sous-traitants

Modérateur : M. Emmanuel Draï, Avocat-associé, Latham et Watkins, France

Rapporteur : M. Carlos Lopez, Conseiller juridique à la Commission Internationale des Juristes, Suisse.

10h30 **Pause**

11h

Débat n°7 : Une forme majeure d'atteinte aux droits de l'Homme : le travail des enfants

Modérateur : M. D. Seetulsingh, Président de la Commission nationale des droits de l'homme, Maurice

Rapporteur : M. Andrew MacAlister, Ancien Ambassadeur et Chargé de la réflexion sur la Responsabilité sociale des entreprises pour le Ministère des Affaires Etrangères et du Commerce International, Canada.

12h30 **Déjeuner sur place**

13h30

Exposés sur les perspectives et les enjeux de la RSE au sein des institutions internationales, sous la présidence de Madame Halima Warzazi, membre du CCDH.

Rapporteur : M. Abdelfatah El Baghdadi, membre du CCDH.

- Mme. Lahra Liberti : La mise en oeuvre des résolutions du G8 et des instruments RSE de l'OCDE

- M. Abderrahim Taïbi : Les enjeux de la norme ISO 26000

- Mme. Naïma Senhadji : Les perspectives d'un rôle accru de l'OIT en matière de RSE

- M. Brian Dawson, Assistant Parlementaire de Richard Howitt, Député européen : Les perspectives d'initiatives de l'Union européenne en matière de RSE

16h30 **Pause**

17h **Séance conclusive**, sous la présidence de M. Hammou Ouhelli, membre du CCDH

Leçons tirées du séminaire par les « grands témoins » :

- Mme. Isabelle Daugareilh, Chargée de Recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), Université Montesquieu Bordeaux IV, France

- M. Martin Seutcheu, Officier auprès du Haut Commissaire aux Droits de l'Homme des Nations Unies, Mme. Louise Arbour

- M. Boufeldja Benabdallah, Responsable des stratégies nationales de développement durable à l'Institut de l'Energie et de l'Environnement de la Francophonie, Québec

- M. Christian Brodhag, Délégué Interministériel au Développement Durable, Représentant du Gouvernement français

- Mme. Isabelle Blaes, Secrétaire du réseau francophone sur la Responsabilité sociétale en vue du développement durable, Centre International de ressources et d'Innovation pour le Développement Durable (CIRIDD), France

Propositions pour une stratégie francophone en matière de RSE :

- M. Michel Doucin, Délégué Général du séminaire, AFCNDH

18h30 **Fin des travaux**

20h **Réception** offerte par les entreprises sponsors du séminaire

Annexe : les débats

Débat n°1 :

Les entreprises partenaires des Etats dans la réalisation plénière des droits de l'Homme : cas du barrage de Nam Theun 2 et le traitement qu'en a fait le « Point de contact national » français de l'OCDE

Responsable de l'organisation :

Monsieur Jean-Michel Guibert, Directeur Ethique et Reporting du Développement Durable, Electricité De France (EDF), France

Modérateur : ***Madame Marie D'Huart, Associée du Cabinet CAP Conseil, Belgique***

Dans un premier temps, le débat portera sur la problématique de la RSE dans ses rapports avec le développement comme moyen de réalisation des droits économiques, sociaux et culturels. A cette occasion, pourra être clarifiée la question de la frontière entre ce qui relève de l'obligation résultant du droit national des pays dans lesquels les entreprises agissent et ce qui peut relever des engagements volontaires, ceux-ci n'excluant pas au contraire une contractualisation avec l'Etat concerné.

Dans un second temps, sera évoquée la façon dont les conflits d'intérêts peuvent être traités de manière non contentieuse dans le cadre des Points de contact nationaux de l'OCDE prévus par les Principes Directeurs de l'OCDE à l'intention des Entreprises Multinationales (2000).

La construction d'un barrage au Laos, créé par le consortium entre EDF et le gouvernement lao, sera examinée au travers de deux angles d'approche :

- ***Monsieur Jean-Michel Guibert, Directeur Ethique et Reporting du Développement Durable chez EDF***, présentera le programme de lutte contre la pauvreté défini autour de la construction de cette grande infrastructure, contractuellement avec le gouvernement laotien
- Puis, ***Messieurs Guillaume Vanderheyden, du Ministère français de l'Economie, des Finances et de l'Emploi et Marc Deluzet, Responsable RSE à la CFDT***, présentera la manière dont le Point de contact national français de l'OCDE a géré la plainte qui avait été adressée contre le barrage Nam Theun par une ONG de défense de l'environnement. Cet exemple illustrera le mécanisme de gestion des contentieux prévu par les Principes directeurs de l'OCDE.

Rapporteur : ***Monsieur Paul Kampakol, Secrétaire Général des Jeunes Entrepreneurs Congolais, Congo Brazzaville***

Débat n°2 :

Les acteurs de la Responsabilité sociale des entreprises dans l'élaboration et la mise en œuvre des processus préventifs de violations : l'exemple de l'Initiative de Transparence des Industries Extractives (ITIE)

Responsable de l'organisation :

Monsieur Olivier Loubière, Directeur éthique, Areva, France

Modérateur : ***Monsieur Philippe Chabasse, Directeur du cabinet C & F Conseil et Membre du Comité des solidarités internationales de la Fondation de France, France***

L'objectif de ce débat est de présenter comment les conventions relatives à la corruption, facteur important de violation de droits de l'Homme, pour devenir réellement effectives, ont besoin de la coopération entre plusieurs acteurs : les Etats, les entreprises, les ONG et les institutions financières internationales.

- Le ***directeur éthique d'AREVA, Monsieur Olivier Loubière***, présentera l'Initiative de Transparence des Industries Extractives (ITIE), qui associe les entreprises, les Etats, les ONG ainsi que les institutions financières internationales qui subordonnent leur contribution à l'adhésion et au respect de l'initiative.
- ***Monsieur Ali Idrissa, Coordinateur du Réseau des Organisations pour la Transparence et l'Analyse Budgétaire ROTAB Publiez Ce Que Vous Payez, et membre du Comité ITIE Niger***, présentera la façon dont la société civile apporte son soutien à cette initiative.
- Un industriel, ***Monsieur Saleck Ould Hamoud, Directeur des Ressources Humaines de la Société Nationale Industrielle et Minière (SNIM)*** en Mauritanie, exposera ensuite son point de vue sur les contraintes et les effets de cette initiative et sur les activités des entreprises.

Rapporteur : ***Monsieur Jean-Claude Katende Mukendi, Association africaine de défense des droits de l'Homme, ASADHO, République Démocratique du Congo***

Débat n°3 :

Face à la diversité des « codes de bonne conduite », comment assurer le respect des objectifs de responsabilité sociale ?

Responsable de l'organisation :

Monsieur Fouad Benseddik, Directeur des méthodes et des relations institutionnelles, Société Vigeo, France

Modérateur : ***Monsieur Fouad Benseddik, Directeur des méthodes et des relations institutionnelles, Société Vigeo, France***

L'objectif de ce débat est d'examiner des expériences de certification des déclarations relatives aux engagements de RSE des entreprises à partir des codes de conduites qu'elles définissent ou auxquels elles adhèrent. Le cas de la Charte de RSE adoptée par la Confédération Générale des Entreprises du Maroc fin 2007, prévoyant l'attribution d'un label décerné par des cabinets de certification sera au centre des travaux.

- ***Monsieur Abdelmalek Kettani, Président de la Commission de la responsabilité sociale de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM)***, développera le contenu de la Charte et son dispositif de labellisation.
- ***Monsieur Henri Roger Naturel, conseiller auprès du Premier Ministre de Madagascar***, présentera la réflexion en cours dans son pays qui devrait, en collaboration avec le PNUD, déboucher sur la labellisation de certaines bonnes pratiques d'entreprises en matière de développement durable et de responsabilité sociale.
- ***Monsieur Fabrizio Marrella, Professeur de droit de l'Université de Venise et du Centre Inter-Universitaire Européen***, apportera un regard critique sur cette initiative responsable et s'interrogera sur les conséquences pratiques de sa mise en œuvre.

Rapporteur : ***Madame Isabelle Blaes, Secrétaire du réseau francophone sur la Responsabilité sociétale en vue du développement durable, Centre International de ressources et d'Innovation pour le Développement Durable (CIRIDD), France***

Débat n°4 :

Les méthodes contractuelles de contrôle des engagements RSE des entreprises impliquant leurs parties prenantes (ONG, syndicats)

Responsable de l'organisation :

Monsieur François Fatoux, Délégué général de l'Observatoire sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises (ORSE), France

Modérateur : ***Monsieur François Fatoux, ORSE***

Ce débat présentera quatre réflexions sur les méthodes contractuelles de contrôle des engagements RSE des entreprises impliquant leurs parties prenantes, le dialogue avec les parties prenantes de l'entreprise apparaissant comme l'un des moyens d'assurer la véracité des déclarations de celle-ci

- La première sera présentée par le délégué général de l'Observatoire sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises (ORSE), association composée d'entreprises et de syndicats, ***Monsieur François Fatoux***, qui, en France depuis sept ans, cherche à identifier des méthodes s'inscrivant dans une démarche d'expérimentation et d'innovation sociale.
- La seconde, présentée par ***Madame Amina Bouayach, Vice Présidente de la Fédération Internationale des droits de l'Homme (FIDH)***, portera sur le bilan du partenariat FIDH/Carrefour, et les perspectives d'extension au niveau de la branche dans le cadre de l'initiative Global Social Compliance Program.
- La troisième décrira les résultats des études menées par ***Madame Bouchra M'Zali, Professeure titulaire de finances dans le cadre de la Chaire de la Responsabilité Sociale et de Développement Durable (CRSDD) de l'Université de Québec à Montréal (UQAM)***, portant sur les effets de la vigilance exercée par les fonds de pension dans l'espace Nord Américain en ce qui concerne le respect par les entreprises de leurs engagements.
- La dernière dressera un bilan de l'expérience de la CFTC, représentée par ***Monsieur Pierre Jean Coulon, Secrétaire confédéral et Ancien Secrétaire adjoint du Comité d'entreprise européen d'EDF***, dans la négociation et la mise en œuvre des accords cadre internationaux, notamment l'accord mondial d'EDF.

Rapporteur : ***Monsieur Michel Capron, Professeur des Universités, Institut de Recherche en Gestion – Université Paris Est, France***

Débat n°5 :

Le respect des droits de l'Homme dans l'organisation et la conduite des activités des entreprises : la mobilisation des entreprises francophones dans le cadre d'Entreprises pour les droits de l'Homme (EDH)

Responsable de l'organisation :

Madame Marie Menant, Déléguée Ethique, Gaz De France (GDF), France

Modérateur : ***Monsieur Nestor Ninko, membre du Conseil économique et social et avocat, Bénin***

Les conventions internationales relatives aux droits de l'Homme ont été rédigées par des Etats pour des Etats. Or, l'Assemblée Générale des Nations Unies, en proclamant la Déclaration Universelle des droits de l'Homme comme idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les Nations, a souhaité que « *tous les organes de la société s'efforcent de développer le respect des droits et libertés fondamentaux et d'en assurer la reconnaissance et l'application universelle et effective* ».

Des groupes d'entreprises ont souhaité donner à cette recommandation un caractère concret et intégrer le respect des droits de l'Homme dans leurs processus managériaux en menant des réflexions méthodologiques communes. En France, le groupe Entreprises pour les Droits de l'Homme (EDH), récemment constitué, réunit huit firmes d'importance internationale qui échangent sur leurs pratiques et cherchent à élaborer, avec la collaboration d'ONG, des pistes pour les améliorer.

- C'est ce travail collectif qui sera présenté ***par Madame Marie Menant, Déléguée Ethique pour GDF***. Seront également exposés les travaux du groupe Entreprises pour les Droits de l'Homme pour prévenir le travail des enfants et l'achat responsable de vêtements. ***Madame Leïla Choukroune, Professeur assistant au département droit d'HEC***, présentera l'accompagnement des entreprises dans la formation en matière de droits de l'Homme.
- Dans un second temps, ***Monsieur Jean Favarel, Responsable du développement durable de BNP Paribas***, associé à ***Monsieur Thamis Biaz, collaborateur de la BMCI***, filiale marocaine de BNP Paribas, fera connaître une expérience conduite au Maroc sur le micro-crédit et les perspectives de développement dans les pays émergents.
- Enfin, ***Olivier Maurel d'Amnesty International***, partenaire de l'initiative, exposera son analyse des enjeux et des perspectives des travaux d'EDH.

Rapporteur : ***Monsieur Emmanuel Guidibi, Directeur Général d'Afrique Conseil, Bénin***

Débat n°6 :

Les différents aspects de l'engagement responsable des sociétés mères à l'égard de leurs filiales et sous-traitants

Responsable de l'organisation :

Monsieur Yann Queinnec, Coordinateur, Association Sherpa, France

Modérateur : ***Monsieur Emmanuel Draï, Avocat-associé, Latham et Watkins, France***

La problématique de la responsabilité de la société mère pour les actes de ses filiales ou de ses sous-traitants à l'étranger sera l'objet de ce débat.

- Le sujet sera introduit par ***Monsieur Yann Queinnec, coordinateur et juriste au sein de l'ONG Sherpa***, composée d'avocats spécialisés sur ce sujet et dans la défense des individus ou des communautés, victimes de violations des droits de l'Homme. Seront envisagées les différentes pistes pour assurer la protection des victimes. Il s'agit d'exposer les fondements et les outils juridiques qui permettent d'engager la responsabilité de la société mère du fait des agissements de ses filiales ou sous-traitants.
- Dans un second temps, un représentant d'une entreprise sous-traitante de Côte d'Ivoire, ***Monsieur Franck Eba, Responsable du Département de développement durable du groupe SIFCA***, présentera sa perception du sujet, de même qu'un syndicaliste sénégalais, ***Monsieur Gabou Gueye, président de l'Alliance syndicale mondiale France Télécom et membre d'UNI Syndicat Mondial - Directeur de la Région Afrique***.

Rapporteur : ***Monsieur Carlos Lopez, Conseiller juridique à la Commission Internationale des Juristes, Suisse***

Débat n°7 :

Une forme majeure d'atteinte aux droits de l'Homme : le travail des enfants

Responsable de l'organisation :

Madame Patricia Herdt, Chargée de mission auprès du Délégué Général à la démocratie, aux droits de l'Homme et à la paix, Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), France

Modérateur : M. D. Seetulsingh, Président de la Commission nationale des droits de l'homme, Maurice

La plupart des référentiels des codes de conduite et des accords internationaux concernant la RSE renvoient à la Déclaration de 1998 de l'OIT sur les normes fondamentales du droit du travail et en particulier sur l'interdiction du travail des enfants.

Le débat visera à mesurer la réalité de ces engagements dans les différentes régions du monde et à explorer, à travers quelques expériences, des possibilités de les rendre plus effectifs.

Madame Claire Brisset, Expert auprès de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et Ancienne Défenseure des enfants, présentera un état des lieux et apportera des éclairages sur les motifs du recours au travail des enfants et conséquences sur les économies.

Suivra la présentation de deux programmes menés par deux institutions internationales au Maroc sur l'élimination du travail des enfants.

- D'une part, ***Monsieur Tahar Hmunna, Chargé de Projets au Programme International pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) pour le BIT Maroc***, définira l'objectif de ce Programme International pour l'abolition du travail des enfants (IPEC), suivi de ***Monsieur Maurice Mezel, Conseiller auprès du Délégué aux affaires européennes et internationales du Ministère français du Travail, des Relations sociales et de la Solidarité***, qui commentera l'évaluation du Programme sur plusieurs pays.
- D'autre part, ***Madame Amina Lofti, Chargée de programme, Protection de l'enfance, pour l'UNICEF Maroc*** analysera la situation du travail des enfants au Maroc.

Rapporteur : ***Monsieur Andrew MacAlister, Ancien Ambassadeur et Chargé de la réflexion sur la Responsabilité sociale des entreprises pour le Ministère des Affaires Etrangères et du Commerce International, Canada.***

Ce séminaire est organisé avec le soutien de :

